



# Table ronde

## Le caractère inappropriable de l'Indication Géographique

*Au regard de son mode de protection et de sa fonction, l'indication géographique appartient-elle à la catégorie des « choses communes » inappropriables ?*

**Mardi 15 novembre 2011 de 15h30 à 18h30**

**Amphi A - Campus de Villetaneuse**

**15:30 – Cocktail d'arrivée**

**16:00 – Accueil des participants et présentation de la Conférence par Maître Delphine BASTIEN**  
*(Avocate, Spécialisée en Propriété Intellectuelle, MCF associée à l'université P13)*

**16:10 – Monsieur Robert TINLOT (Directeur Général Honoraire de l'Office International de la Vigne et du Vin - OIVV)**

Définition de l'appellation d'origine au regard de la notion d'indication géographique. Histoire des indications géographiques et des appellations d'Origine en France, en Europe et aux Etats-Unis

**16:25 – Madame Véronique FOUKS (Chef du service juridique et international de l'Inao)**

Présentation de l'INAO; Présentation des Procédures d'obtention des Appellations d'Origine et des Indications Géographiques en France ; Présentation des procédures d'obtention des AOP et IGP (conciliation entre intérêt individuel et intérêt collectif).

**16:40 – Monsieur Matthijs GEUZE (M. Matthijs Geuze, chef du Service des enregistrements internationaux des appellations d'origine, OMPI)**

Présentation de l'OMPI, Présentation de l'Arrangement de Lisbonne; Les négociations en cours sur la protection des indications géographiques au plan international.

**16:55 – Questions avec la salle;**

**PAUSE (15mn)**

**17:25 – Madame Caroline Le Goffic (Maître de Conférences, Paris V Descartes)**

Les facteurs de choix des instruments de protection des indications géographiques : Les fonctions des instruments de protection, la nature juridique des marques de nature collectives et des appellations d'origine ; la qualification juridique de « biens communs » inappropriables.

**17:40 – Monsieur Vincent MARTIN (Juriste, Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne - CIVC)**

Présentation du C.I.V.C. ; la défense active de l'appellation d'origine "Champagne" par le CIVC et l'INAO – illustrations jurisprudentielles ; les conditions d'une coexistence pacifique entre appellation d'origine et marque.

**17:55 – Questions avec la salle;**

**18:15 – Clôture de la conférence**

**Accès libre - Inscription à la table ronde sur le site du master IMPI**

**<http://formations.univ-paris13.fr/masterimpi/>**